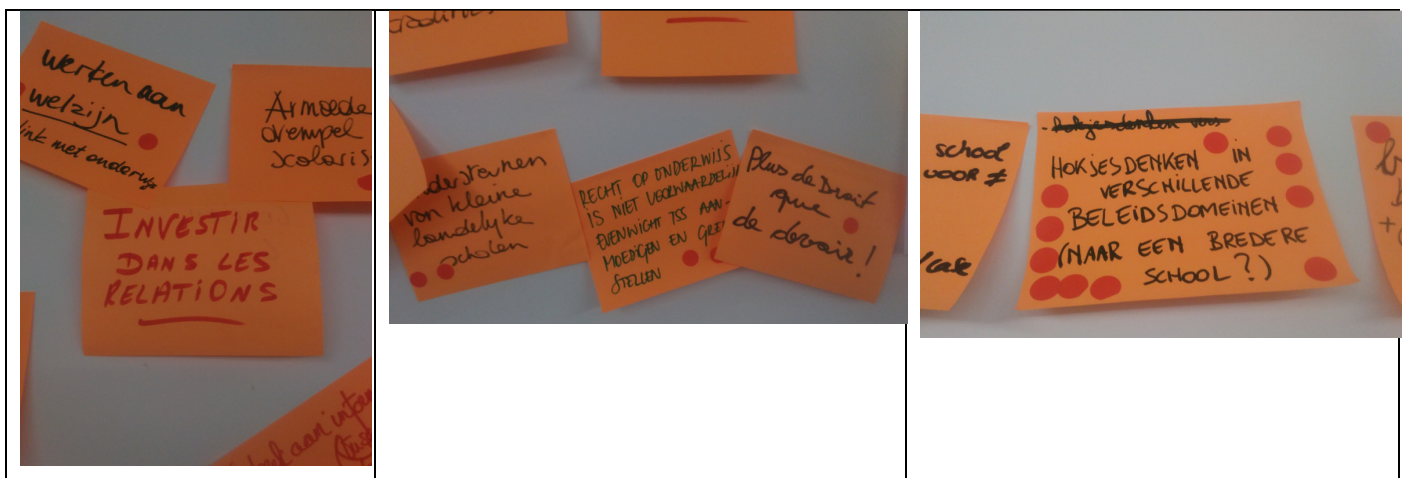


# Plate-forme nationale pour les Roms

Enseignement

Bruxelles, 28 octobre 2016



## Ordre du jour de la réunion de la plate-forme

8:45 - 9:00 : Accueil

9:00 - 09:10 : Bienvenue et introduction, Julien Van Geertsom, président du point de contact national pour les Roms

09:10 - 09:20 : Un cadre européen pour l'intégration des Roms. Le rôle de la plate-forme nationale pour les Roms, Commission européenne, Direction de la justice, Unité Roms

9:20 - 9:25 : Présentations

9:25 - 9:40 : Présentation du document de réflexion « éducation » pour la plate-forme pour les Roms, par Elias Hemelsoet (Go!)

9:40 - 9:50 : Questions et réponses

09:50 - 10:00 : Témoignage de terrain, Ingrid De Bock, responsable de liaison, école primaire libre 't Klimrek à Gand

10:00 - 10:10 : Témoignage de terrain, Elvira Hasan, médiatrice scolaire, Charleroi

10:10 - 10:20 : Témoignage de terrain, équipe de médiateurs Roms du Foyer

10:20 - 10:30 : Pause - Café

10:30 - 11:50 : World Café (débat interactif)

11:50 - 12:50 : Formulation de recommandations et priorités

12:50 - 13:00 : Allocution de clôture, Julien Van Geertsom, président du point de contact national pour les Roms

13:00 - 14:00 : Collation

## Introduction et accueil

**Julien Van Geertsom**, président du point de contact national pour les Roms, accueille les participants à cette seconde réunion de la Plate-forme nationale belge pour les Roms. Julien remercie la Commission européenne, qui a permis cette initiative de création d'une plate-forme nationale pour les Roms, et les membres du groupe d'experts, les administrations des pouvoirs publics fédéraux et des entités fédérées, les associations de pouvoirs locaux et UNIA, qui ont tous collaboré pour le lancement de cette plate-forme. Le SPP Intégration sociale coordonne l'action de la plate-forme, qui a également été validée politiquement par les ministres du gouvernement fédéral ainsi que des communautés et régions dont relèvent les administrations.

Que va désormais faire exactement la Plate-forme nationale pour les Roms ?

La Plate-forme nationale pour les Roms vise à stimuler la consultation du groupe-cible sur le plan de l'intégration en vue de parvenir à des recommandations adressées aux décideurs politiques pouvant servir d'apport à une évaluation planifiée de la stratégie nationale pour l'intégration des Roms. La plate-forme nationale pour les Roms organisera quatre réunions thématiques – consacrées aux thèmes des soins de santé, de l'enseignement, du logement et de l'emploi – et terminera son année pilote par une journée de clôture de la Plate-forme nationale pour les Roms.

La discussion organisée aujourd'hui est entièrement consacrée au thème de l'enseignement. Les réunions offrent un espace permettant la discussion critique et rationnelle. Il ne s'agit en aucun cas d'une session académique. Un café du monde est organisé pour parvenir à une discussion interactive, pilotée par deux facilitateurs professionnels : Conrad et Laurence, qui travaillent tous deux pour la Commission européenne.

Julien Van Geertsom souligne l'importance de l'enseignement dans la lutte contre et surtout dans la prévention de la discrimination et de l'exclusion et se réfère aux pédagogues des Lumières : « Ouvrir une école, c'est fermer une prison ».

## Présentations

### Un cadre européen pour l'intégration des Roms. Le rôle de la Plate-forme nationale pour les Roms.

**Michel Verschraegen**, de la Commission européenne, souligne dans son allocution d'accueil la fonction de l'enseignement comme pilier fondamental de notre démocratie. L'enseignement est le fondement de tout : des opportunités dans la société, de l'accès à l'emploi, de l'accès aux soins de santé, etc. La Commission européenne n'est pas compétente en matière d'enseignement dans les États membres de l'UE mais elle soutient les autorités nationales dans le comblement du retard sur le plan de l'enseignement lorsque les Roms y sont confrontés. Monsieur Verschraegen fait à cet égard explicitement référence aux conséquences dommageables énormes de ce retard sur les économies dans les États membres. Le retard des Roms sur le plan de l'enseignement est lié à différents motifs, parmi lesquels certains doivent être recherchés au sein même de la communauté. Le projet 'Daphne' de la Commission européenne, un projet visant à lutter contre la violence domestique, a ainsi mis évidence le fait que les enfants roms forment un groupe particulièrement vulnérable sur ce plan. Mais le retard des Roms est souvent aussi la résultante d'une discrimination, en dépit la directive de l'Union européenne tendant à lutter contre la discrimination et transposée par l'ensemble des États membres en droit national, laquelle interdit spécifiquement et expressément la discrimination dans l'enseignement. Ce n'est pas un hasard si la Commission européenne a déjà engagé des procédures en non-respect à l'encontre de trois États membres de l'Union pour ségrégation discriminatoire des enfants roms dans l'enseignement. Outre le cadre légal, Michael Verschraegen renvoie également au « droit mou » existant de l'UE, et plus particulièrement aux recommandations de l'Union votée par l'ensemble de ses États membres. Il convient enfin d'également prendre en compte la stratégie de croissance 2020 de l'Union européenne, qui vise à boucler pour l'horizon 2020 l'objectif minimum d'un enseignement fondamental pour l'ensemble des enfants roms et d'une éradication de toute discrimination et ségrégation dans l'enseignement. La Commission européenne renvoie aux moyens financiers considérables destinés à la lutte contre le retard des groupes marginalisés dans le cadre du Fonds social européen (FSE).

En réaction directe à ce dernier point, Julien Van Geertsom relève le fait que consécutivement à la dernière réforme de l'État, la gestion des fonds du FSE en Belgique a été transférée du niveau fédéral aux régions et communautés. Selon le président, il est important d'insister auprès de ces autorités pour que ces fonds FSE ne constituent pas uniquement des moyens destinés à assouplir l'accès à l'emploi.

### Note de discussion 'enseignement'

**Elias Hemelsoet** est universitaire et auteur de l'ouvrage « *Roma en onderwijs - een verhaal apart* » (« Les Roms et l'enseignement, une histoire à part »). Il travaille comme conseiller depuis 2015 chez GO!

Dans sa note de discussion et sa présentation, Elias Hemelsoet souligne la forte hétérogénéité des 'Roms', qui forment un groupe si diversifié qu'il est difficile de parler d'eux comme d'un groupe ethnique dans l'absolu. Le point de départ de la note de discussion est le droit légal fondamental à l'accès à l'enseignement pour tous en Belgique. Les Roms et l'enseignement constituent-ils actuellement un problème ou non ? Différents problèmes existent dans les faits mais leur dénomination est tributaire de la perspective adoptée par l'observateur.

Il y a la perspective des écoles : ici prédominent des problèmes tels que l'absentéisme ou le fait que les écoles doivent de plus en plus travailler avec les problèmes sous-jacents à des comportements vus comme problématiques. Ici se pose la question fondamentale de savoir si les écoles deviennent de plus en plus des institutions de prise en charge de groupes de population connaissant un retard pour des motifs divers.

Il y a la perspective des parents : les non-Roms vivent souvent avec le préjugé que les parents Roms n'accordent pas beaucoup d'importance à l'enseignement, ce qui n'est pas vrai. Si les parents Roms vivent dans la pauvreté, le fait est

tout simplement que d'autres priorités, liées à la survie au jour le jour, priment pour la famille, mais la croyance qu'elles-mêmes, les familles évoluant dans des situations précaires n'attacheraient aucune importance à l'enseignement est fautive. Chez les parents roms ne vivant pas en situation de pauvreté également, la conviction qu'un diplôme augmente de fait les chances dans la société est faible. L'expérience liée à la discrimination s'enracine surtout dans la mémoire collective des Roms.

Il y a la perspective politique : les décisionnaires sont confrontés à la problématique des établissements à forte concentration, avec une surreprésentation des enfants roms dans l'enseignement spécial (et ce pas uniquement à Gand) ainsi que des écoliers n'ayant pas ou peu d'expérience scolaire.

Des solutions sont possibles pour ces problèmes et des exemples sont d'ores et déjà connus, comme

- le projet *Brugfiguren* (« figures-ponts », intermédiaires) à Gand, lancé il y a 20 ans. Il s'agit d'un projet non spécifiquement axé sur les enfants roms mais bien sur l'ensemble des enfants éligibles à l'offre de soutien intégré, à savoir donc les enfants de parents relevant des indicateurs d'égalité des chances du décret flamand en matière d'égalité des chances (GOK). Les intermédiaires doivent assurer la liaison entre la situation domestique des enfants et les écoles, et fonctionnent donc avec des visites à domicile régulières. Leur point de départ est toujours l'intérêt de l'enfant. Le projet met en évidence le succès des mesures inclusives dans l'enseignement, y compris pour les Roms.
- L'initiative *Casemanagement*, à Gent : ce projet avait pour point de départ le constat que différentes instances de la ville avaient souvent affaire aux mêmes familles roms considérées comme problématiques, et ce sans que la situation ne soit mutuellement connue. Pour améliorer la coordination à cet égard, ainsi que pour assurer la transmission des informations entre les instances concernées, le projet assure le lien entre les différentes instances travaillant régulièrement avec les familles.
- *Scholenoverleg Roma en Onderwijs* à Gand : elle aussi, cette initiative vise à mieux harmoniser l'action des différentes instances et écoles, et repose essentiellement sur l'échange d'expertise entre les acteurs concernés.

Les leçons à tirer de ces pratiques selon Elias Hemelsoet sont claires : les mesures fructueuses doivent être transversales sur les plans des niveaux de pouvoir et des secteurs. Elles doivent être développées sur la base de l'environnement de vie du groupe-cible concerné et prendre en compte des situations de vie très concrètes. Les décisionnaires doivent avoir conscience du fait que de nombreux problèmes résultent de l'arriération sociale. Les approches basées sur la sensibilisation et une démarche ascendante sont nécessaires mais de véritables succès ne sont engrangés que lorsque les acteurs concernés font preuve d'engagement individuel.

À partir de ces constats, Elias Hemelsoet formule les recommandations stratégiques suivantes :

- La discrimination constitue une des rares caractéristiques communes aux Roms en Europe. S'attaquer à la discrimination persistante à leur encontre et vaincre le stéréotype prédominant du « nous vs eux » dans l'enseignement revêtent une importance cruciale. Ceci nécessite d'investir de manière intense dans l'établissement de la confiance.
- Une politique inclusive attentive aux caractéristiques spécifiques de cette population est souhaitable. Elias Hemelsoet suggère d'introduire dans tous les domaines stratégiques une 'évaluation Roms' similaire à 'l'évaluation enfants' déjà développée. Dans ce concept, chaque mesure politique est évaluée quant au fait qu'elle atteint également les Roms ou non.
- Créer autant d'espace que possible pour le développement stratégique créatif et traduire cela en des actions structurelles.
- Veiller à la présence d'autant de collaboration intersectorielle que possible
- Tendre vers une offre ciblant les enfants sans expérience scolaire ou à l'expérience scolaire limitée. Le système d'accueil français peut éventuellement constituer un exemple à cette fin.
- Une création d'emplois ciblée pour les Roms : miser sur la haute valeur symbolique des Roms ayant un emploi
- Investir dans l'amélioration de l'image des Roms

Pour conclure, Elias Hemelsoet insiste sur la nécessité de cette dernière recommandation stratégique et analyse le regard jeté par la population majoritaire sur les Roms. Selon cette analyse, ce regard est dominé par trois récits :

- 1) Le récit criminalisant : ce récit criminalise les Roms. Un exemple en est la criminalisation de la mendicité, qui n'est légalement pas une infraction.
- 2) La création d'un récit culturel : ce récit impute toutes les caractéristiques et tous les retards des Roms à leur contexte culturel.
- 3) Le récit de la pauvreté : ce récit attribue tous les problèmes des Roms et avec les Roms à la situation de pauvreté dans laquelle certains Roms évoluent. Selon ce récit, la seule politique axée sur les Roms réside dans la lutte contre la pauvreté.

Il est possible de faire autrement, affirme Elias Hemelsoet, si on situe les problèmes dans leur contexte spécifique et met l'accent sur la cohabitation de tous avec tous en lieu et place d'une politique des groupes-cibles.

## Témoignages

**Ingrid De Block** est intermédiaire à l'école fondamentale 'De Klimrek' à Gand. Cette école compte de nombreux primo-arrivants allophones parmi ses élèves et s'est bâti une certaine réputation dans cette action. Cet établissement a connu une affluence massive d'enfants roms au début des années 2000. Un certain moment, 60 % de ses élèves étaient roms, une proportion qui a fortement baissé depuis. L'établissement scolarise actuellement des enfants de 24 nationalités. Ingrid De Block souligne la grande importance de l'approche en équipe pour faire face à ce défi. L'équipe de cette école suit une vision partagée et développée en commun ainsi que des valeurs fondamentales communes. Les petites choses sont souvent importantes, comme par exemple le fait que les enseignants et le directeur sont présents tous les matins à la porte de l'école pour accueillir les enfants et leurs parents. L'ouverture, explique Madame De Block, est cruciale mais doit également être incarnée dans les faits pour être crédible. Conjointement avec l'intermédiaire, les enseignants situent les problèmes dans un contexte plus large et analysent leurs causes. Ceci nécessite un lien de confiance fort avec les enfants et leurs parents. Lorsque l'école constate l'absence de soutien des parents, elle mise fortement sur un travail d'appui avec l'enfant concerné. De par sa longue expérience personnelle, Ingrid De Block sait que les choses changent dans les faits lorsqu'il y a un engagement personnel.

**Gabriel Mihai** travaille comme médiateur chez Foyer depuis 7 ans. Son attention se concentre sur l'augmentation de la scolarisation des enfants roms. L'implication des parents revêt une importance cruciale à cet égard : la sensibilisation représente pour Gabriel un travail qui se poursuit bien après les heures de travail et durant le week-end : il a acquis depuis une grande notoriété au sein de la communauté rom et les parents roms l'interpellent souvent en rue ou à l'église pour lui parler de problèmes avec les écoles ou lui demander des conseils. Cette fonction de lien reposant sur les contacts personnels et sur la compétence interculturelle entre familles roms et écoles est l'élément qui rend le travail des médiateurs de Foyer si précieux. Ceux-ci permettent de susciter de la confiance auprès des familles roms et de recadrer les problèmes existants. Gabriel souligne que les intermédiaires ne sont ni un projet symbole, ni un projet en matière d'emploi pour les Roms ; il s'agit cependant d'un projet qui fait la différence pour les gens.

**Elvira Hasan** travaille depuis l'été 2016 comme intermédiaire pour les Roms dans le cadre d'un projet du CPAS de Charleroi. Le projet s'intéresse principalement à l'amélioration de la scolarisation des Roms. Elvira Hasan expose son travail au quotidien, ainsi que l'établissement de la confiance par des visites en famille lui permettant non seulement d'identifier les problèmes possibles à l'école mais également de les situer – il est toutefois capital de connaître les circonstances dans lesquelles un jeune évolue pour pouvoir prendre en charge les problèmes éventuels de manière adéquate. Le principal problème dans son travail réside jusqu'à présent dans l'absentéisme de certains enfants roms. Parallèlement à un investissement important dans la création d'un lien de confiance avec les parents, Elvira Hasan s'attache à motiver les jeunes à participer à des activités extrascolaires.

La présentation d'Elias Hemelsoet et les trois témoignages donnent lieu à une discussion animée avec les personnes présentes. Des questions sont posées concernant les thèmes de la discrimination (travail des intermédiaires et

médiateurs, y compris au sujet des préjugés chez les élèves, etc.), de la déontologie (secret professionnel des intermédiaires et médiateurs en matière de gestion de cas et de partage de l'information, etc.) et de l'absence d'intermédiaires et médiateurs pour les gens du voyage.

## Café du monde – partie 1

Durant le café du monde, les participants se sont répartis pour des discussions par petits groupes de 4 à 5 personnes. Ceci a eu lieu dans un cadre informel permettant à tout un chacun d'exposer son point de vue. Différents sujets ont été discutés au cours de trois cycles :

- 1) Lutte contre la discrimination dans l'enseignement : à quoi les Roms et les gens du voyage sont-ils fréquemment confrontés ?
- 2) Quelles sont les bonnes pratiques concernant les Roms et les gens du voyage dans l'enseignement ?
- 3) Quelles recommandations souhaiteriez-vous formuler à l'adresse des autorités compétentes en matière d'enseignement ?



### 1. Lutte contre la discrimination dans l'enseignement : à quoi les Roms et les gens du voyage sont-ils fréquemment confrontés ?

Une grande unanimité régnait parmi les participants pour dire que la discrimination dans l'enseignement actuelle complique l'intégration des Roms. Était surtout souligné le fait que l'enseignement en Belgique n'est plus adapté à la réalité sociale et induit ainsi une discrimination indirecte. Des défis représentés par le statut d'allophone et la possession d'autres identités culturelles sont parfois considérés par les écoles plus comme une menace que comme une richesse. A également été relevé le fait que seuls des indicateurs sont disponibles pour une véritable analyse de la discrimination des Roms dans l'enseignement. Il n'existe pas de données exactes. Sur ce plan, les participants recommandent une augmentation des efforts de recherche en matière de possibles discriminations dans

l'enseignement de manière urgente. Outre le manque de recherches et de données, les freins suivants susceptibles d'engendrer une discrimination des Roms (et autres groupes en situation de retard) ont été pointés :

- l'insuffisance du flux d'information du terrain vers le niveau politique, ayant pour effet d'entraver l'adoption de mesures stratégiques de lutte contre la discrimination ;
- l'absence parallèlement de lien effectif entre les différents domaines politiques et les acteurs concernés ;
- l'enseignement spécial fait office de réceptacle de l'ensemble des groupes qui, pour des motifs très divers, sont considérés comme difficiles et problématiques dans l'enseignement ordinaire (cette fonction de « pouvelle » revêtue par l'enseignement spécial constituant une forme de discrimination).

## 2. Quelles sont les bonnes pratiques concernant les Roms et les gens du voyage dans l'enseignement ?

Lors de la discussion relative aux bonnes pratiques, il a souvent été fait référence au succès des mesures stratégiques intégrales rassemblant différents secteurs et domaines. Sur ce point, il est cependant important de veiller à ce que l'échange d'informations concernant certaines familles roms ne soit pas organisé à l'insu des Roms concernés.

Les projets existants en matière d'intermédiaires et de médiateurs ont souvent été cités comme mesures fonctionnant bien. Les bonnes pratiques suivantes ont été citées :

- Le travail des médiateurs interculturels, interprètes, médiateurs et intermédiaires : ici, la préférence va aux gens qui travaillent pour des ASBL en vue de garantir leur neutralité à l'égard de la politique (et aussi à l'égard des Roms) ; toutefois, les participants ont souligné la plus-value apportée par les Roms dans ces fonctions en matière de diffusion vers les parents et de compétence interculturelle à l'adresse des écoles ; les médiateurs interculturels, interprètes, médiateurs et intermédiaires dressent un tableau du contexte des problèmes potentiels, suscitent de la confiance, offrent de la reconnaissance aux minorités et tissent des liens entre les secteurs.
- Il est important qu'un intermédiaire dispose également de l'expertise requise ; ceci est plus facile si les intermédiaires opèrent de manière structurelle dans un cadre intégré et non exclusivement projectuel ;
- Mise en œuvre de la « caravane linguistique », qui œuvre à l'alphabétisation des enfants des gens du voyage de manière basée sur le jeu ;
- L'implication individuelle, qui fait la différence ; citons par exemple le *doortrekkersterrein* (terrain de transit) à Gand, où a été mis en place, à l'initiative du gestionnaire du terrain, un fonctionnement ad hoc en matière d'accueil des enfants et d'animation pour eux, qui a évolué en un « projet classes en conteneurs » grâce à l'engagement d'un échevin ;
- Le case management comme modèle fructueux ; ici, différents acteurs sont réunis autour d'un dossier en vue d'un échange d'informations ;
- La plus-value offerte par le recrutement d'enseignants et de personnel ayant un bagage ethnoculturel dans l'administration ;
- Les projets en matière d'amélioration de l'image des Roms, comme par exemple un film comportant des interview d'élèves roms à utiliser pour la formation des enseignants.

## 3. Quelles recommandations souhaiteriez-vous formuler à l'adresse des autorités compétentes en matière d'enseignement ?

Les participants ont formulé des recommandations très similaires que l'on peut résumer au travers de six points centraux :

- 1) Développer un enseignement sur mesure accordant une attention spécifique aux enfants dépourvus de passé scolaire, par exemple par la mise en œuvre inclusive d'intermédiaires, de médiateurs interculturels et d'interprètes ;
- 2) Investir dans la collaboration ainsi que dans une stratégie inclusive et transversale, par exemple au travers d'outils tels que le *case management* ;
- 3) Modifier le fonctionnement par projets à l'issue d'une évaluation nécessaire pour le transformer en fonctionnement structurel et veiller à la continuité et à la constitution de l'expertise
- 4) Miser sur l'échange d'informations, par exemple en augmentant ou en améliorant la transmission de l'information du terrain vers le niveau politique ;
- 5) Améliorer l'image des Roms, par exemple en accordant davantage d'attention aux minorités ethnoculturelles dans la formation des enseignants ;
- 6) Libérer les moyens financiers nécessaires pour concrétiser ces actions.

## Café du monde – partie 2



À l'issue de ce premier cycle de discussions du café du monde, les participants ont retenu des thèmes apparus comme problématiques. Ces thèmes ont été analysés de manière plus approfondie lors du second cycle de discussions. Les participants choisissaient le sujet qui les intéressait le plus et entamaient une discussion avec 4-5 autres participants. Ont été identifiés comme problématiques lors du premier cycle de discussions les points suivants :

- L'enseignement spécial comme enseignement « poubelle » : l'inadéquation de l'enseignement à la réalité sociale
- L'absence de transmission de l'information entre le terrain et le niveau politique
- L'absence de données, d'études, de connaissances
- La formation des enseignants, inadaptée aux réalités sociales, assurément au niveau de l'enseignement secondaire
- Une stratégie inclusive
- Des traditions contraires aux dispositions légales (mariages d'enfants)
- Plus de droits, moins d'obligations
- La nécessité de classes d'accueil



- L'analphabétisme chez les gens du voyage
- Œuvrer au bien-être dans l'enseignement
- Des problèmes connus depuis des années déjà, la nécessité de mesures ayant déjà fait la preuve de leur efficacité
- Un enseignement sur mesure doté d'une offre spécifique
- Le droit à l'enseignement : un droit inconditionnel
- Une meilleure formation des enseignants
- L'établissement de la confiance chez les parents roms
- Débuter la scolarisation des enfants roms aussi tôt que possible
- L'image chez les enseignants
- Le fait que l'on situe les problèmes uniquement dans le cadre de la culture rom
- La pauvreté, continuant de former un obstacle à la scolarisation
- Le soutien aux petites écoles rurales
- Le fait que les autorités ne réfléchissent qu'en termes d'inputs et d'outputs
- La mentalité de catégorisation dans différentes écoles : de plus en plus de tâches pour les écoles mais un manque de coordination

Voici maintenant un aperçu des sujets choisis (souvent une combinaison de plusieurs points critiques susmentionnés) et un bref récapitulatif des discussions.

### Thème 1 : L'enseignement pour les gens du voyage

- **Points principaux**
  - Le haut degré d'analphabétisme chez certains gens du voyage
  - L'abandon de projets scolaires spécifiquement destinés aux gens du voyage
  - Les enfants des gens de voyage contraints ne fréquentent plus l'école, et l'école perd le contact avec eux
  - La participation des petits enfants : absence de prise en charge de cette problématique par les autorités
- **Actions :**
  - Augmenter l'offre de lieux fixes permettra d'améliorer l'accès à l'enseignement
  - Mise en place de projets d'enseignement spécifiques sur des terrains de transit (écoles mobiles)
  - Augmenter l'implication des parents par le travail avec des intermédiaires, assurer la continuité
- **Questions ouvertes :**
  - D'où proviennent les moyens pour ces actions ?
  - Y a-t-il un soutien politique en faveur d'une stratégie relative aux gens du voyage ?

### Thème 2 : Les traditions des Roms : contraires à la loi belge ?

- **Points principaux**
  - Il y a peu de respect envers les traditions des Roms
  - Très peu de propositions ont été formulées pour lutter contre le retard des Roms et très peu de tentatives ont eu lieu pour résoudre les problèmes
  - Les actions doivent cibler la lutte contre la pauvreté
- **Actions :**
  - Veiller à augmenter l'accompagnement des Roms en les informant au sujet des procédures administratives et de la législation belge
  - Fournir un minimum d'existence pour les Roms

### Thème 3 : Œuvrer en faveur d'un enseignement ordinaire multifacettes et adapté aux réalités sociales

- **Points principaux**
  - La fonction de l'enseignement comme outil d'intégration
  - La nécessaire définition d'objectifs sociaux finaux pour l'enseignement
  - Le plurilinguisme est une opportunité et non un risque

- La fracture actuelle opposant la valorisation des compétences intellectuelles et la valorisation des compétences sociales
- La nécessité d'un véritable *changement des mentalités* dans le sens de l'inclusion
- **Actions**
  - La politique assure un cadre permettant aux écoles de développer leur propre vision
  - Augmenter la diversité au sein du corps enseignant par un recrutement ciblé de minorités/migrants et créer des modèles de rôle
  - Stimuler et reconnaître le plurilinguisme
  - Renforcer le contenu de la formation des enseignants
  - Définir le contenu des socles de compétences différemment pour offrir davantage d'opportunités aux minorités
  - Redéfinir le paysage de l'enseignement dans la direction d'une inclusion radicale de toutes celles et ceux qui ont un retard
  - Développer des trajets d'enseignement destinés aux gens du voyage
- **Questions ouvertes**
  - Elle aussi, l'Union européenne doit fournir un cadre stimulant et soutenant les solutions pour les gens du voyage ; ce cadre doit reposer sur l'expérience locale

#### Thème 4 : La nécessité de moyens financiers pour une meilleure inclusion des Roms

- **Points principaux**
  - Les moyens financiers accordés actuellement par l'Union européenne sont correctement employés jusqu'ici
  - Les projets initiés peuvent désormais être convertis en une action structurelle
  - L'investissement dans l'expertise existante
  - La nécessité de plates-formes permettant le partage et la constitution de l'expertise
- **Actions :**
  - Inscrire les projets dans une perspective de long terme
  - Miser sur l'expertise
  - Miser sur des projets intégraux rassemblant différents secteurs
- **Questions ouvertes :**
  - Qui statue en fin de compte en matière d'octroi des moyens ? Les intéressés disposent-ils d'une connaissance suffisante des besoins du terrain ?

## Clôture

**Isabelle Martijn** (SPP Intégration sociale, en charge de la coordination de la Plate-forme nationale pour les Roms) remercie les participants pour leur présence et leurs contribution active et participative. Les recommandations et conclusions formulées grâce à cette réunion sont dès lors riches et intéressantes.

Ces recommandations et conclusions sont consignées par l'équipe de base de la Plate-forme nationale pour les Roms dans un compte rendu, et transmises par le SPP Intégration sociale à la secrétaire d'État à la lutte contre la pauvreté. Le compte rendu de la réunion sera également communiqué aux participants et publié sur le site Web du SPP Intégration sociale conjointement avec la note de discussion et la présentation d'Elias Hemelsoet.

Les participants sont invités à déguster un repas sandwiches.

## Participants au café du monde



Bala	Gabi	Foyer Brussel
Beersmans	Dirk	Particulier
BONNY	OLIVIER	Lutte contre l'exclusion sociale à Molenbeek
Bouchez	Michael	Kinderrechtencommissariaat
BRICHET	Laurence	Commission européenne
BUYST	Maaïke	Ville de Gand

CARLIER	Christof	CPAS Charleroi
Costes	Daphné	ABB
Covaci	Mihaela	vzw Foyer
Croonen	Sophie	Collaboratrice du Délégué général aux droits de l'enfant
Csikos	Janos	bénévole Minderhedenforum
Daeren	Lieve	Doortrekkersterrein Gent - IN-Gent vzw.
De Beleyr	Jean-Paul	Lokaal overlegplatform Sint-Niklaas
de Terschueren	Sylvie	Ciré
DEBOCK	Ingrid	Klimrek
Deckers	Stien	Étudiante MW 2e année Thomas More Kempen Geel (stagiaire de C.Henzel), Herentals
Degol	Hilde	RIMO Limburg
D'hondt	Leen	Agentschap Integratie en Inburgering

DUBUISSON	Benoit	
Dupon	Sofie	Sint-Jozef instituut Antwerpen
El hajjaji	Fatima	Médiatrice gens du voyage Verviers
EYKENS	Rowan	
Gebhard	Jörg	Unia
Geurts	Koen	Foyer Brussel
Ghekiere	Kevin	Groep Intro vzw
Goris	Josée	SPP Intégration sociale
Hasan	Elvira	CPAS Charleroi
Hemelsoet	Elias	GO! enseignement de la Communauté flamande
Heyligen	Luus	Agentschap Binnenlands Bestuur
Huyghe	Tim	Dienst Diversiteit en Gelijke Kansen Leuven
Janssens	Kim	Minderhedenforum vzw

Janssens	Barbara	AgOdi (experte PLC/LOP Leuven)
Lagiewka	Lissa	Dienst diversiteit en gelijke kansen Leuven - Woonwagenwerking
Lamrabet	Rachida	Unia
Maenhout	Delphine	Madam Fortuna
MARTIJN	Isabelle	SPP Intégration sociale
Matheesen	Saskia	Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale
Mihai	Gabriel	Foyer Brussel
Mihai	Mihaela	Foyer Brussel
Naegels	Natasja	Atlas vzw Integratie en Inburgering Antwerpen
NOEL	Catherine	Ville de Gand
Novac	Daniela	Diogenes
Pinto	Marta	Bureau d'Information Européen sur les Roms (ERIO)
TOFT	Conrad	Commission européenne

VAN GEERTSOM	Julien	SPP IS
Van Oostende	Nathalie	SPP IS
Van Steen	Kim	Clb
Vangompel	Toke	Artevelde Hogeschool / Kinderrechtencommissariaat
VERSCHRAEGEN	Michel	Commission européenne
X	X	Departement onderwijs en vorming